

>>> DOSSIER

Sites d'exception,
une gestion sur mesure

>>> UN TERRITOIRE INNOVANT

Le lycée de Rochefort-
Montagne cultive l'avenir

>>> CARNET DE TERRAIN

Le mont Chamaroux



SOMMAIRE

3 ACTUALITÉS

En ce moment,
près de chez vous

5 DOSSIER

Sites d'exception,
une gestion sur mesure

9 TOUT PRÈS D'ICI

La fête des tourbières :
un patrimoine à préserver 6
Tout l'agenda

10 UN TERRITOIRE INNOVANT

**Le lycée de Rochefort-
Montagne cultive l'avenir** 7
À la rencontre de ceux
qui s'engagent et innovent
sur le territoire

12 CARNET DE TERRAIN

Le mont Chamaroux 8
Or vert et paix éternelle

Certains sujets >>>
du magazine sont localisés.
Vous pouvez les retrouver
sur la carte à l'aide
de cette puce X

2
↑

S'INFORMER, ÉCHANGER



Accédez à des contenus
complémentaires sur
www.parcdesvolcans.fr



vidéo



son



document

et retrouvez le Parc sur :



www.facebook.com/parcvolcans



www.dailymotion.com/Parc-des-Volcans

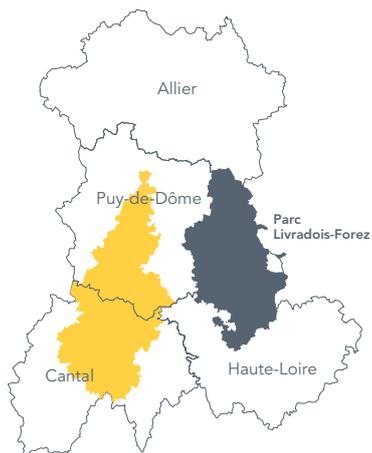
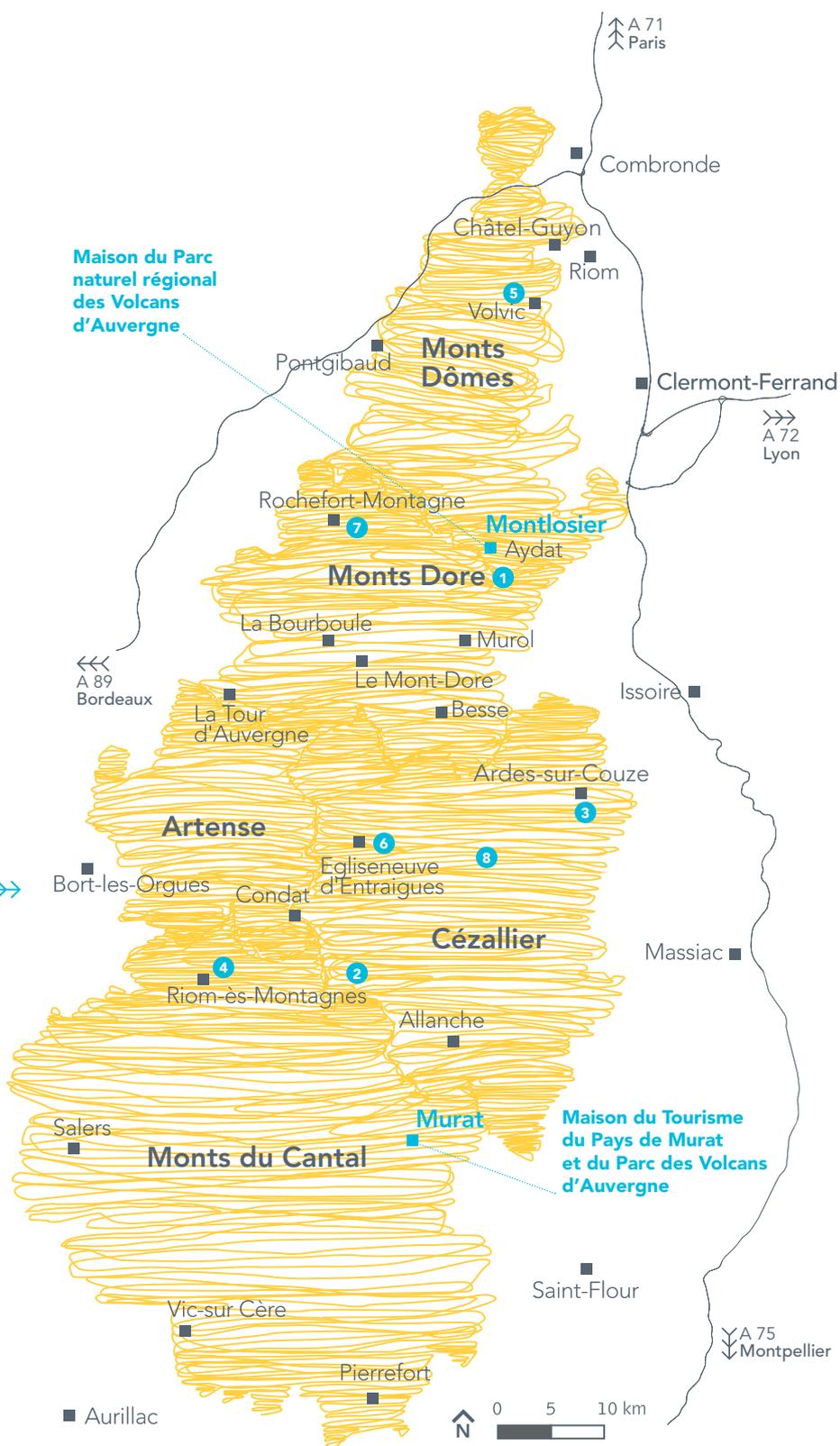


www.flickr.com/photos/parcvolcans

Des volcans et des hommes est un magazine trimestriel édité par le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et envoyé à l'ensemble des habitants du territoire. Vos remarques et commentaires sont les bienvenus, en nous écrivant : magazine@parcdesvolcans.fr ou Des volcans et des hommes Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne | Montlosier - 63970 Aydat Tél. 04 73 65 64 00 | Fax 04 73 65 66 78

Directrice de publication : Isabelle Blanc | Coordination : Thomas Ganlut | Rédaction et photos : Peyre-Arse Presse et équipe du Syndicat mixte du Parc | Photo de couverture : Au sommet du puy Mary © F. Pigot / PAP | Conception et réalisation : atelier JBOX Impression : Fusium imprimerie

Tirage : 42 000 exemplaires | Imprimés avec des encres à base végétale
Juin 2013 | N° ISSN : 2102-4014



LE MOT DU PRÉSIDENT



C'est dans l'attente de la parution du décret de Monsieur le Premier ministre relatif au reclassement du Parc des Volcans d'Auvergne que j'écris ces lignes. Après la Fédération des Parcs naturels régionaux de France en janvier, le Conseil national de la protection de la nature a donné, en mars, un avis favorable à la charte du Parc 2013>2025. C'est à partir de cet avis

que statuent les ministères concernés et le Premier ministre en dernier lieu. Nous attendons avec beaucoup d'espoir ce reclassement qui pourrait arriver dans les prochaines semaines et que nous aurons à cœur de fêter.

C'est avec d'autant plus d'entrain que nous pourrions nous retrouver lors des rendez-vous festifs et des animations qui jalonnent la vie de notre territoire cet été. Le dossier de ce magazine est consacré aux sites naturels et emblématiques du territoire que nous nous attachons à préserver et valoriser depuis plus de 35 ans au profit de tous et d'abord des résidents de cet espace privilégié.

Bel été à toutes et à tous !

Roger GARDES
Président du Parc
des Volcans d'Auvergne

Une bonne boutique pour créer son activité

En mai et en juin, le Parc a organisé en collaboration avec le Crefad Auvergne et les communautés de communes de Sumène-Artense, du Cézallier et d'Ardes-sur-Couze, six soirées d'échanges et d'information sur la création d'activité. En toute convivialité les porteurs de projet ont pu exposer leurs idées et dialoguer avec des personnes déjà installées. L'occasion également de découvrir un outil d'accompagnement : la boutique d'initiatives rurales, créée il y a quinze ans par le Crefad Auvergne. À la suite de ces soirées, un programme de formation sera proposé sous la forme de journées thématiques. Cette animation de proximité vise à accompagner sur la durée le maximum de porteurs de projet résidant sur le territoire, tout en créant du lien social.

Reportage sonore et photos sur www.parcdesvolcans.fr/bir



↑
« Conjoint(e) d'agriculteur, d'artisan, etc., pourquoi ne pas développer votre propre activité », c'était le thème abordé lors de la soirée du 14 mai à l'hôtel de la Poste, à Marcenat (15)

Lecture de paysage, lors de la réunion à Ardes-Sur-Couze



© F. Pigot / PAP

Natürlich

Une résidence de 16 artistes français et allemands s'est tenue à Montlosier, à la maison du Parc, du 17 au 26 mai. Arts et environnement étaient au rendez-vous de ce projet porté par deux associations avec deux questions pour fil rouge : Que puis-je prendre à la nature ? Que puis-je lui apporter ? Pour le Parc, l'accueil de cette rencontre - baptisée « Natürlich (naturellement) » - était aussi l'occasion d'échanger avec la population locale.

Reportage et photos des œuvres sur www.parcdesvolcans.fr/543

3
↑

La continuité écologique passe par les élus

Afin de préserver les continuités écologiques et paysagères entre les milieux naturels, c'est-à-dire la trame verte et bleue, un outil pédagogique se met en place. Il s'agit d'aider élus et décideurs locaux dans l'élaboration des documents d'urbanisme et opérations d'aménagement. En avril et mai, quatre rencontres thématiques se sont déroulées à Massiac, Bagnols, Ardes-sur-Couze et Aydat. Plus de 80 personnes y ont participé, principalement des techniciens. Les échanges et besoins exprimés nourrissent le contenu de fiches techniques répondant à divers cas de figure.

© SMPNRVA

➤➤ ACTUALITÉS

Roger Gardes : un président fait chevalier

Roger Gardes, président du Parc naturel régional, a reçu la croix de chevalier de la **Légion d'honneur**, à Saint-Genès-Champanelle le 9 mars dernier, des mains de Michèle André, ancienne ministre et sénatrice du Puy-de-Dôme, en présence de nombreuses personnalités. Professeur de lettres, passionnée de littérature et de traditions culturelles régionales, il fut sollicité en 1983 pour rentrer dans l'équipe municipale de Saint-Genès. Maire depuis 1989, il fut également élu au Conseil régional en 1998. En tant que président du Parc, depuis 2004, il s'est investi dans tous les dossiers importants ayant ponctué l'histoire de ce territoire, illustrant sa devise : « Oubliez vos intérêts privés au profit de l'intérêt général ».



© Eve Hilaire - Studio des 2 prairies

Concours au goût des prairies fleuries

Pour la 4^e édition du concours agricole national des prairies fleuries, le Parc a mis en place un **partenariat avec Acajou des Volcans**. « Au niveau local, nous déclinons le concours selon une thématique : cette année, c'est la viande salers avec des éleveurs de la coopérative Acajou qui bénéficient de la marque Parc », fait remarquer Maryline Dieudonné, chargée de mission « valorisation des produits » au Parc. Avec **onze candidats** venant de Saint-Donat, Egliseneuve-d'Entraigues, Marchastel, Trizac, Riom-ès-Montagnes, Cheylade et Virargues, le choix du jury sera difficile. Après un passage chez les agriculteurs, ils devront définir **quelle parcelle est riche en espèces et présente le meilleur équilibre agro-écologique**.

➤ Découvrez les noms des lauréats dès le 27 juin sur www.parcdesvolcans.fr/591

Bon bilan pour la Dordogne

Le bilan du programme « Effluents fromagers 2008-2012 » a été présenté le 15 mai, à Lanobre, sur les rives de la Dordogne. Mis en place, par l'Établissement public territorial du bassin de la Dordogne, pour reconquérir la qualité de l'eau de la retenue du barrage de Bort-les-Orgues, il a permis d'**améliorer la gestion des effluents de 58 producteurs** fermiers du Cantal, du Puy-de-Dôme, de la Creuse et de la Corrèze. D'un montant de 4 millions d'euros, ce programme a réuni les financements (à des taux incitatifs) de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, des régions Auvergne et Limousin et des quatre départements concernés.



© F. Pigot / PAP



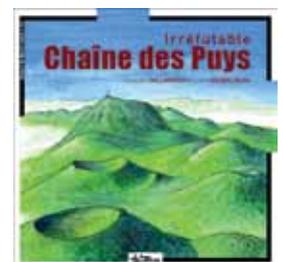
En 2009, à Riom-ès-Montagnes, le Gaec Raymond avait été un des premiers à s'engager dans cette démarche visant à réduire les effluents fromagers. 4

Un policier municipal à cheval pour l'environnement 5

Après un premier galop d'essai en 2012, la commune de Volvic vient de remettre sa police en selle. Cet été, ce sont deux policiers-cavaliers (dont une stagiaire) qui sillonnent le territoire communal et plus particulièrement les 38 km² du bassin versant des eaux de Volvic. Leur mission : apporter aux promeneurs une **information pédagogique sur le respect de l'environnement** et, si nécessaire, faire respecter la réglementation. Bref, il s'agit de protéger la source.



© Mairie de Volvic



Irréfutable Chaîne des Puy

Dans la collection des Carnets du Massif central, l'Irréfutable Chaîne des Puy porte le numéro 4. D'une belle facture, cet ouvrage inspiré est né de la **rencontre entre deux artistes, François Taillandier et Bernard Deubelbeiss, un écrivain et un illustrateur**. Le premier a laissé aller sa prose au fil de ses souvenirs, confessions, savoirs et connaissances. Le second s'est amusé des courbes de la chaîne sur lesquelles il a fait glisser ses pinces non sans malice. **Page centrale**, la maison d'édition coopérative de livres clermontoise qui l'a publié, n'a que deux ans mais déjà sept ouvrages à son actif.

➤ www.page-centrale.com



sites D'EXCEPTION, UNE GESTION SUR MESURE

Via une palette d'outils, 60 % de la superficie du Parc des volcans d'Auvergne est protégée ou inventoriée au titre de la protection de la nature. Cette richesse s'exprime par une grande variété de milieux. La gestion de ces sites naturels et hauts lieux emblématiques passe par une combinaison d'actions à mettre en œuvre, au cas par cas, en suivant une ligne directrice définie dans la charte du Parc.

Si le volcanisme est le socle constitutif du plus grand Parc naturel régional de France métropolitaine, il se décline de multiples façons. Des tourbières de l'Artense aux profondes vallées glaciaires des Monts du Cantal ou aux cirques glaciaires des Monts Dore, le Parc doit veiller sur cette mosaïque de

milieux et de paysages, parfois fragiles, qui le caractérise. Depuis 1977, avec ses divers partenaires, il gère ce patrimoine en adoptant les dispositifs les mieux adaptés à chaque situation. Entre classements, labels, conventions et autres protections, la palette est vaste.

Pour chacune des cinq régions naturelles du territoire, ce dossier présente des actions mises en œuvre en s'appuyant sur l'un des outils existant, en sachant bien que la richesse du Parc ne se limite pas aux grands sites emblématiques.

➤➤ DOSSIER

Revitalisation des vallées au programme du puy Mary

Depuis décembre 2012, le puy Mary a rejoint le club très privé des « Grands Sites de France ». Avec de la persévérance dans le montage et le partage des dossiers, le plus grand volcan d'Europe a finalement été récompensé. « Nous nous sommes lancés dans l'opération Grand Site il y a maintenant une dizaine d'années, se souvient Bernard Delcros, président du Syndicat mixte du puy Mary, avec comme principal objectif d'atteindre ce prestigieux label. » Un titre dont l'Auvergne peut être fière, puisque sur 12 sites labellisés dans l'hexagone, deux d'entre eux sont auvergnats : le puy de Dôme et désormais le puy Mary.

Bien qu'enchantée que ce site soit répertorié comme « Grand Site de France », l'équipe du Puy Mary ne se repose pas sur ses lauriers. « Ce que nous venons d'obtenir n'est pas un classement du site, c'est un label attribué pour six ans à notre structure, précise Bernard Delcros. C'est pourquoi si nous voulons qu'il soit renouvelé, nous devons poursuivre notre engagement. »

Aujourd'hui, deux nouveaux défis attendent la pyramide cantalienne. Alors que certains des Grands Sites de France



© F. Pigot / PAP

Le Falgoux,
dans la vallée du Mars

ont tendance à vouloir limiter une activité commerciale devenue anarchique, le Grand Site cantalien s'inscrit dans une logique de conciliation des impératifs de préservation de l'environnement et du développement économique.

« Nous voulons redynamiser les vallées, installer de nouveaux acteurs pour une reconquête démographique du territoire. Il n'y aura de retombées économiques, d'emplois créés, que si nous développons une offre d'hébergement, de restauration et d'activité », poursuit le président

du syndicat mixte. « Nous souhaitons également faire connaître le territoire aux visiteurs car pour préserver, il ne faut pas mettre sous cloche mais faire de la pédagogie ».

Pour l'instant le puy Mary accueille cinq cent mille visiteurs par an, mais en revitalisant les vallées, le syndicat mixte fait le pari de pouvoir concilier développement et préservation du territoire.

➤ En savoir plus sur www.puymary.fr

6
↑

➤➤ QUELQUES DÉFINITIONS

Parc naturel régional : Territoire animé par un projet collectif et local de développement durable (la charte du Parc) et classé pour ses richesses paysagères, ses milieux naturels et ses patrimoines culturels, pour 12 ans.

Réserve naturelle nationale : Zone naturelle exceptionnelle classée par décret en vue de la protection à long terme de sa biodiversité. Conjuguant réglementation stricte et gestion, la réserve interdit toute intervention artificielle susceptible de la dégrader.

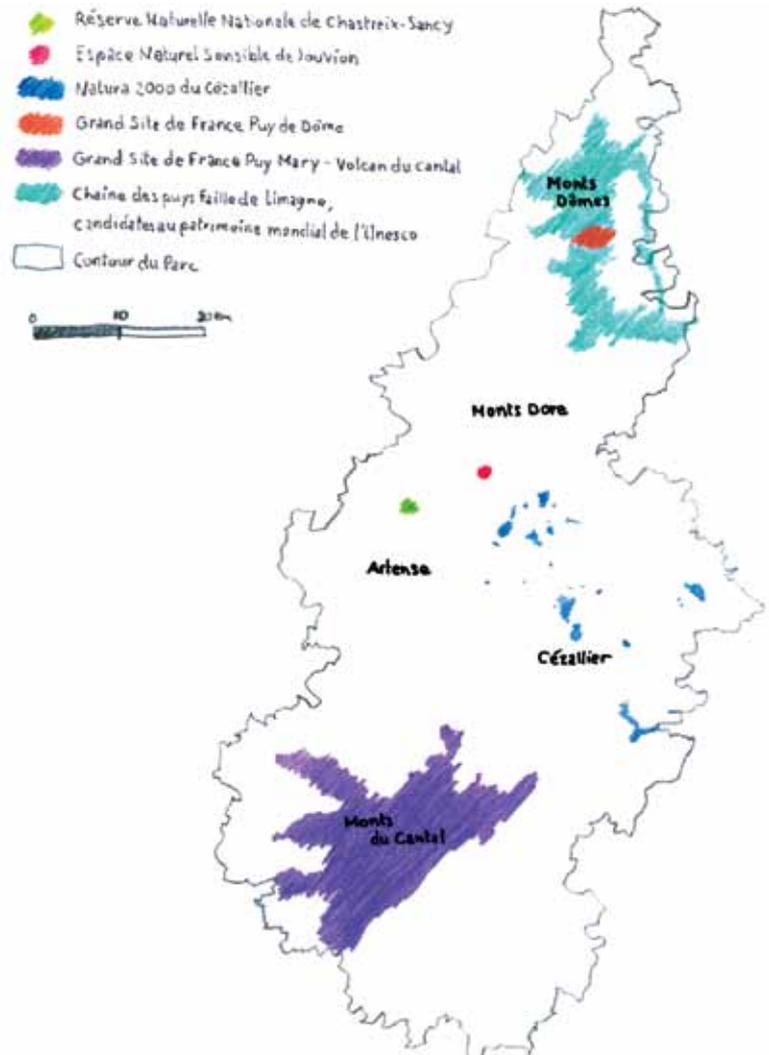
Natura 2000 : Réseau de sites naturels identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats à l'échelle européenne. Les États peuvent librement adopter des mesures réglementaires, administratives ou contractuelles pour la gestion de ces sites. La France a choisi la voie de la concertation et des contrats.

Espace naturel sensible : Outil des Conseils généraux pour protéger des espaces naturels par leur acquisition foncière ou la signature de conventions avec les propriétaires et pour les faire découvrir au public.

Site classé : Site dont le caractère exceptionnel justifie une protection réglementaire. L'architecte des Bâtiments de France doit être consulté lors des travaux qui y sont entrepris.

Grand site : Démarche proposée par l'État aux collectivités territoriales pour répondre aux difficultés que posent l'accueil des visiteurs et l'entretien des sites classés de grande notoriété soumis à une forte fréquentation.

Label Patrimoine Mondial de l'Unesco : Distingue les biens culturels ou naturels, matériels ou immatériels, considérés par l'Unesco comme l'héritage commun de l'humanité à protéger.



Gérer l'or vert du Cézallier pour en préserver les richesses

Le Cézallier c'est l'or vert, les prairies d'altitude. Un patrimoine qu'il convient de préserver, pour l'œil et la biodiversité. Là-haut, depuis des générations, des familles d'agriculteurs s'y activent. Faute de quoi, la forêt prendrait le dessus en effaçant la spécificité de ces paysages uniques. L'entité « Chamaroux-Les Chastelets-Lacs de La Godivelle » est d'ailleurs répertoriée par l'Europe en zone Natura 2000 du Cézallier (voir le carnet de terrain page 12). Marie-Christine et Serge Monier ont donc pu y engager 27 hectares de leur exploitation dans le cadre d'une **mesure agro-environnementale territorialisée**. Ils se sont ainsi engagés à respecter des dates pour faucher ou faire pâturer leurs vaches Aubrac, à limiter la fertilisation. Bref, à **poursuivre leurs pratiques extensives** qu'au jour le jour ils doivent recenser dans un cahier. Moyennant quoi, ils perçoivent une aide de 165 à 285 € par hectare, plafonnée à 7 500 €. « Il y en a plein qui auraient pu s'engager, remarque Serge Monier. Ils n'ont pas voulu faire ces démarches. »



© F. Pigot / PAP

C'est le cas de la famille Bafoil-Senèze. Leurs pratiques ne sont pas plus intensives pour autant. Depuis 10 ans, dans le cadre de la **coopérative Acajou des Volcans** - implantée à Riom-ès-Montagnes - ils respectent un cahier des charges pour produire **une viande salers de qualité indissociable de son terroir de production**. De son côté, Serge Monier a décidé de s'engager dans « Les Viandes du père Joffrois », autre filière courte mais destinée à approvisionner une trentaine de restaurants. Ces animaux sont abattus à Pierrefort.

En 2011, lorsqu'il s'est agi de s'engager dans le concours agricole des prairies fleuries, les Bafoil et les Monier n'ont pas hésité, sûrs de la richesse de leur capital vert. Ils s'y sont d'ailleurs distingués. 37 espèces de plantes ont été recensées sur les 7,59 ha de la « prairie de fauche » des Monier qui ont décroché le premier prix de la catégorie, tandis que les Bafoil s'imposaient dans celle des « prairies pâturées ».

➤ [En savoir plus sur le concours sur www.parcdesvolcans.fr/591](http://www.parcdesvolcans.fr/591)

⬅ Dans le cadre d'une mesure agro-environnementale, Marie-Christine et Serge Monier ont engagé 27 hectares situés en zone Natura 2000.



© F. Pigot / PAP



« Je connaissais un peu la parcelle et savais ce qu'il y avait dedans... », précise **Michelle Bafoil-Senèze** dont la prairie d'estive a été récompensée en 2011.

7
↑

Réserve de Chastreix-Sancy : un objectif de cohabitation

La réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy s'efforce de concilier sauvegarde de l'environnement et activités socio-économiques. Avec 1 894,5 hectares situés en plein milieu des monts Dore, elle renferme **une biodiversité exceptionnelle**. Thierry Leroy, conservateur de la réserve, en fait l'inventaire : « 87 habitats naturels différents, 1 057 espèces végétales, dont 120 avec une valeur patrimoniale et 641 espèces animales, quelques curiosités géologiques et des cours d'eau d'excellente qualité ».

Dans un cadre si riche et si large, les paysages bucoliques deviennent rapidement le terrain de jeux de nombreuses

activités. « La réserve est entourée par trois stations de ski et, en été, une vague importante de randonneurs et de sportifs s'empare du massif, fait remarquer Thierry Leroy. Sans oublier, les agriculteurs et les forestiers qui exploitent leurs terrains. » Selon lui, le but de la préservation n'est pas d'interdire ces activités, mais bien au contraire de trouver un moyen de faire **cohabiter nature, activités économiques et loisirs**, « C'est pourquoi nous travaillons au maximum avec les acteurs locaux ».

Afin de rédiger le plan de gestion 2014-2018 (actuellement en cours de finalisation), les trois agents de la réserve

sont partis sur le terrain, à la rencontre des acteurs locaux. « On a récolté des informations qui nous ont permis de constituer un état des lieux des activités (agriculture, sports de loisirs, chasse, etc.), explique Thierry Leroy. Ensuite nous avons organisé des réunions de restitution et on a présenté l'état des lieux à un comité consultatif présidé par le préfet. »

Aujourd'hui, suite aux résultats de ces études, la réserve prévoit de se concentrer sur trois grands axes : « **Préserver le patrimoine naturel tout en permettant les activités socio-économiques compatibles, comme la fréquentation touristique ; maintenir une agriculture extensive existante, typique de notre moyenne montagne ; favoriser le caractère naturel des forêts et l'ancrage local de la réserve naturelle** ».

➤ À découvrir cet été : une exposition « le lutin du Sancy (l'hermine) » à la maison de la Réserve naturelle de Chastreix-Sancy (Chastreix, 63)
➤ En savoir plus sur la réserve sur Wikipédia <http://bit.ly/14ameON>



© TL / RNN Chastreix-Sancy

Table de lecture ➤➤ au puy de Sancy

Tourbière de Jouvion : une vitrine pour des résultats

Chaque tourbière a sa propre vie. Celle de Jouvion à Saint-Donat, en Artense, a été marquée par l'activité agricole. Longtemps fauché, pâturé, brûlé, ce site, classé espace naturel sensible par le Conseil général du Puy-de-Dôme, fait l'objet depuis 2006 d'un plan de gestion qui a permis à la tourbière de reprendre peu à peu ses droits^(*). « Comme principale mesure de conservation, nous avons fermé le cœur de la tourbière, une zone tourbeuse de 7 ha, tandis qu'en périphérie, une agriculture sans intrants ni pesticides a été maintenue sur 4 ha avec du pâturage tournant et une seule fauche en juillet », explique Philippe Boichut, chargé de mission gestion des milieux naturels au Parc. Trois ans seulement après cette mise en défens, des communautés d'espèces végétales rares sont réapparues. Le site abrite aussi une population remarquable

d'un papillon rare en Europe : l'Azuré des Mouillères. Ainsi, « le cahier des charges agricole montre qu'on peut trouver un équilibre entre confort des vaches et préservation de la biodiversité », se félicite Philippe Boichut. Sur le site, l'aménagement d'un ponton et d'un sentier ponctué de quatre panneaux signalétiques permet au grand public de découvrir le milieu en dehors des animations programmées par les collectivités. « L'intérêt de cette tourbière est de placer le visiteur en situation de gestionnaire d'espace sensible, considère Philippe Boichut. C'est une vitrine des résultats qu'on peut obtenir dans ce contexte de moyenne montagne, sur un milieu fortement perturbé mais qui a encore un potentiel écologique. »

(*) Depuis 2004, la tourbière est propriété du conseil général du Puy-de-Dôme et de la commune de Saint-Donat.



© C. Janich / PAP



Philippe Boichut, chargé de mission « gestion des milieux naturels » au Parc, veille sur la tourbière de Jouvion et sa biodiversité.

➤ Rendez-vous : démonstration de « tourbage » le 22 juin pour la fête des tourbières à Egliseneuve-d'Entraigues et visite guidée le 13 juillet (voir page 9)

Classement à l'Unesco : la reconnaissance de 30 ans d'actions de gestion

Entre le Parc et la chaîne des puys, c'est une longue histoire... D'ailleurs, sans elle, il ne serait probablement pas là. Il a vu le jour sous la pression de quelques géologues inquiets du grignotage de certains sites par des carrières de pouzzolane. Rapidement, le Parc a généralisé son action à tout ce qui était susceptible d'atteindre l'intégrité de cet ensemble volcanique qui vise aujourd'hui une inscription au patrimoine mondial de l'Unesco.

Accompagner le pastoralisme en sécurisant le foncier et en aidant à l'aménagement des équipements, gérer la fréquentation et lutter contre l'érosion, concilier les usages par la médiation et la sensibilisation ont constitué quelques pistes de travail. Autant d'expériences qui ont servi à développer d'autres actions à l'échelle du Parc.

De 1996 à 2000, le Parc a accompagné l'Etat pour le classement de la chaîne des puys. Il s'est naturellement trouvé

impliqué dans la réalisation d'un pré-plan de gestion de cet ensemble volcanique et l'élaboration d'un programme de mise en valeur en intervenant sur l'accès, le stationnement ou l'information du public pour les 13 000 hectares concernés. Ce programme est mis en œuvre depuis 2005. Dès 2007, le Parc a accompagné le Conseil général, porteur du projet d'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco, aux côtés des scientifiques locaux : ce portage local, cette gestion existante, cette gouvernance mutualisée, sont autant d'atouts pour séduire l'Unesco, au-delà des critères de valeur universelle exceptionnelle du site. Et pas besoin de protections supplémentaires : Schéma de cohérence territoriale du Grand Clermont, site classé de la Chaîne des puys et charte du Parc suffisent pour garantir l'intégrité requise.

Pour la lisibilité de l'action, plusieurs axes ont été définis dans le plan de gestion proposé : le maintien de l'activité économique locale et la gestion de la fréquentation, l'amélioration de la connaissance et le partage des savoirs ainsi que le maintien de l'intégrité et de la lisibilité des formes volcaniques.



© Ludovic Combe

« Le Puy de Dôme, Grand site de France depuis 2008, domine la Chaîne des Puys, depuis ses 1 465 m.

La fête des tourbières : un patrimoine à préserver

Les 21 et 22 juin, deux journées de sensibilisation seront consacrées aux tourbières du Cézallier et de l'Artense. Toute l'année, plusieurs écoles du territoire ont travaillé sur les zones humides avec des visites de terrain et des interventions en classe. Le 21 juin, les enfants présenteront aux autres écoles leurs travaux puis participeront à des ateliers thématiques. Le 22 juin à partir de 14 heures, le grand public a rendez-vous à Egliseneuve-d'Entraigues (63) pour poursuivre la réflexion et la fête sur les stands, ateliers et expositions. Une visite de la tourbière de Jouvion est également prévue (RDV à 14 h 30) avant une conférence (à 18 h). La journée se clôturera par un apéritif ouvrant la fête de la musique.

➤ En savoir plus sur www.parcdesvolcans.fr/e35



Un été en compagnie des oiseaux

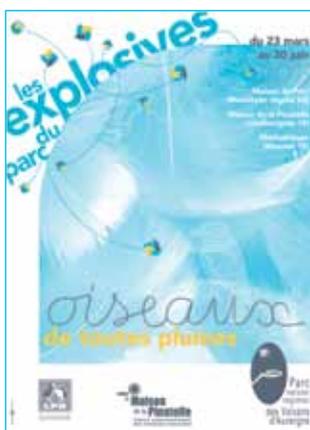
Les Explosives du Parc poursuivent leur exploration des « oiseaux de toutes plumes ». On peut découvrir dès maintenant et durant tout l'été les expositions de la LPO Auvergne à la Maison de la Pinatelle à Chalinargues (15), à la maison du Parc à Montlosier (Aydat, 63) et les « aquar'ailes » d'Isabelle Naudin à la médiathèque de Massiac (15). Et à partir du 1^{er} juillet, une nouvelle exposition « Plumes au Vent » de la LPO Auvergne installée dans le village du Falgoux (15). Des animations sont prévues de juin à mi-novembre et parmi les prochaines :

> le 22 juin à 14 h 30 : sortie découverte « paysages et oiseaux » avec Fabrice Genevoix en Sumène-Artense. 04 71 78 76 33.

> le 25 juin à 20 h 30 : conférence « deux siècles de protection des oiseaux... Quel bilan ? » à la salle Conchon, à Clermont-Ferrand. 04 73 91 93 78.

> le 28 juin à 20 h 30 : contes sur les oiseaux du monde au rocher de Bonnevie, à Murat. 04 71 20 22 10.

➤ Programme complet sur www.parcdesvolcans.fr/explosives2013



Horizons « Arts-Nature » en Sancy

Jusqu'au 15 septembre, onze créations d'artistes de renommée internationale dialoguent avec les paysages de sites emblématiques comme la tourbière de la Barthe (Picherande), le pont gallo-romain de Valbeleix, la grande cascade du Mont Dore... À noter : une œuvre sera présentée sur la faille de Limagne dans le cadre de la candidature de la Chaîne des Puys au Patrimoine mondial de l'Unesco, à la Maison du Parc.

➤ www.horizons-sancy.com

« Un pays un film », festival international du film d'Apchat

Du 26 au 28 juin, dans le cadre unique du village d'Apchat (63), découvrez une sélection rare de courts, moyens et longs métrages du monde entier dans une ambiance festive et d'ouverture culturelle. Chaque film sélectionné est l'unique représentant de son pays. 04 73 71 86 96

➤ www.onecountryonefilm.com

Symposium international de sculpture sur pierre à Menet

En 2013, l'association Pierres de Menet (15) a choisi le thème « racines » pour inspirer les artistes en résidence du 12 au 21 juillet. Stage de sculpture pour adultes et enfants (tout niveau) du 23 au 27 juillet avec Nicolas Bojic. 04 71 78 31 97



Mais aussi...

> 28 juin : conte musical sur la mémoire et l'identité culturelle du Cézallier, dans le cadre du projet « Partageons le Cézallier ». Spectacle proposé par les enfants des écoles à Condat (15), dès 18 heures. Par ailleurs, des habitants et des personnalités du pays ont témoigné face aux caméras de l'AMTA de leur ressenti du territoire. Ce film sera diffusé à l'automne.

> 13 et 14 juillet : à Riom-ès-Montagnes (15) fête de la gentiane et concours modèles et allures de chevaux de race auvergne.

> 4 août : fête de l'estive au point de vue du lac Pavin (Besse, 63). 04 73 79 52 84

> 11 août : « Les richesses de nos montagnes », Eglise-neuve-d'Entraigues (63). Journée des saveurs et savoir-faire de montagne, foire-exposition, feu d'artifice, dégustation... 04 73 71 92 65

> 14 et 15 août : fête de la gentiane à Picherande (63). Salon de la gastronomie et de l'artisanat, animations, démonstrations, randonnée... 04 73 22 30 84

Le lycée de Rochefort-Montagne cultive l'avenir

Depuis plusieurs années, l'établissement appelle ses élèves à construire des lendemains durables grâce à la méthode verte.

Le lycée agricole de Rochefort-Montagne (63) innove et amène ses élèves à répondre aux défis à venir. « *Nous voulons les préparer au mieux, afin de leur permettre une bonne insertion sociale et professionnelle* », explique Franck Bousquet, directeur de l'établissement. Mais pour offrir à la nouvelle génération un futur propice, le lycée a choisi la méthode verte. Situé en plein cœur du Parc, entre les Monts Dômes et les Monts de Dore, l'établissement s'efforce d'enseigner et de réfléchir avec les élèves à comment concilier respect de l'environnement et production agricole, « *En posant la question du "produire autrement", nous tentons de répondre à des problématiques sociétales tout en suivant les orientations gouvernementales* », précise le directeur.

Franck Bousquet,
directeur du lycée



© F. Pigot / PAP



© F. Pigot / PAP

Dans cette optique, le lycée a fait le choix d'une agriculture 100 % biologique. « *L'exploitation agricole du lycée comprend deux troupeaux conduits en AB : des bovins (30 vaches laitières) et des ovins (310 brebis)* », décrit-il. D'une alimentation locale diversifiée - soutenue par le Conseil régional - à la gestion de ses déchets, le lycée va plus loin et s'est engagé dans le cadre d'un Agenda 21 comportant 24 fiches d'actions éco-responsables.

Impliquer les élèves

« *Nous pensons qu'il est essentiel de responsabiliser les élèves et de les impliquer dans toutes ces démarches* »,

fait remarquer Franck Bousquet. Ainsi, pour que les élèves contribuent à leur avenir de façon productive, des ateliers sont organisés en fonction de projets qu'ils ont définis, « *Une façon de les sensibiliser et de leur permettre d'expérimenter* ». Le lycée s'efforce aussi de mettre en place des moyens d'acquérir plus d'autonomie tout en prenant conscience de la réalité de terrain, « *Avec notre atelier de production fromagère fermière, les élèves exécutent toutes les étapes de production* », selon le directeur qui assure que l'implication des jeunes est nécessaire pour construire l'avenir.

> www.lyceeagricolerochefortmontagne.fr

Vichatel-Montlosier : un modèle expérimental

Une vision respectueuse du territoire a conduit le lycée agricole de Rochefort-Montagne à travailler en partenariat avec le Parc. « *Avec cinq hectares à Montlosier et onze à Vichatel, le lycée dispose d'un véritable espace pédagogique pour l'agriculture de moyenne montagne* », déclare Franck Bousquet, directeur de l'établissement. En explorant la valorisation d'espaces considérés comme improductifs, les élèves et étudiants du lycée se concentrent sur différentes problématiques, « *Ils expérimentent la reconquête des zones de montagne par des animaux*

domestiques, puis ils pratiquent des diagnostics nutritionnels des prairies ».

Débuté en 2002, ce partenariat a évolué : deux salariés ont été engagés pour s'occuper de l'exploitation agricole du

lycée et le projet intéresse aujourd'hui des groupes scientifiques. Pour le directeur, « *L'objectif est maintenant de mettre en place un modèle d'agriculture locale performant au niveau écologique, mais aussi économique* ».

© F. Pigot / PAP



Troupeau de brebis
rava, au pied du puy
de Vichatel



« Le deuxième volet de ce projet, c'était d'approfondir nos connaissances sur le village » explique Fabienne Graffion, institutrice à Fohet (Aydat, 63).



© F. Pigot / PAP

La Jonquille a ouvert boutique à Laqueuille-Gare

« On n'est jamais mieux servi que par soi-même », voici un adage populaire auquel l'association La Jonquille aime ajouter « ... et l'union fait la force ! ». Créée en 1991, La Jonquille compte aujourd'hui une cinquantaine de producteurs fermiers partageant la même vision de leur profession. « Nous travaillons dans des exploitations à taille humaine et nous nous engageons à produire et transformer nos produits nous-mêmes », explique Jean-Valère Randanne, le président de l'association. Les adhérents de la fleur jaune répondent aussi à des exigences environnementales, « Nous fournissons des produits locaux s'inscrivant dans une perspective d'agriculture durable ». Du fromage à la charcuterie, l'association propose une grande variété de produits qu'elle commercialise grâce aux membres-bénévoles : « Tous les vendredis, la Jonquille est présente au marché Saint-Joseph de Clermont-Ferrand, un véritable marché, exclusivement animé par des producteurs fermiers ! ».

Voici un an, forte de son expérience et de la motivation de ses membres, l'association a installé un magasin à Laqueuille-Gare (63), ouvert du vendredi au dimanche de 10 à 19 heures. Une quinzaine d'exploitations de la région y commercialisent charcuterie, fromages, confitures, miels, sirops, vins, jus de pomme, viandes, etc.

➤ Infos : 04 73 65 53 19 - www.la-jonquille.fr
 📺 reportage sur www.parcdesvolcans.fr/dc2



© F. Pigot / PAP



La boutique de La Jonquille est ouverte du vendredi au dimanche de 10 à 19 heures.

L'Auvergne de retour au Haras

Il y a plus d'un siècle qu'un étalon de race Auvergne n'avait pas fait la monte au sein des Haras nationaux. Ce printemps, Par Hasard a mis un terme à cette situation. La reconnaissance officielle de la race - fin 2012 - lui a donné l'opportunité de saillir au centre technique de Trizac (15). Même si l'établissement garde les couleurs de l'éminente institution des Haras nationaux, sa gestion vient d'être reprise par les cabinets vétérinaires d'Allanche, Mauriac, Riom-ès-Montagnes et Trizac regroupés au sein d'une association baptisée « La Remonte de Trizac ».

Cette initiative a permis de sauver ce service public dédié aux éleveurs de chevaux lourds. Avec l'arrivée d'un étalon Auvergne, c'est un modèle plus léger qui est proposé. Un modèle tout destiné à produire des chevaux de loisir parfaitement adaptés à la randonnée.



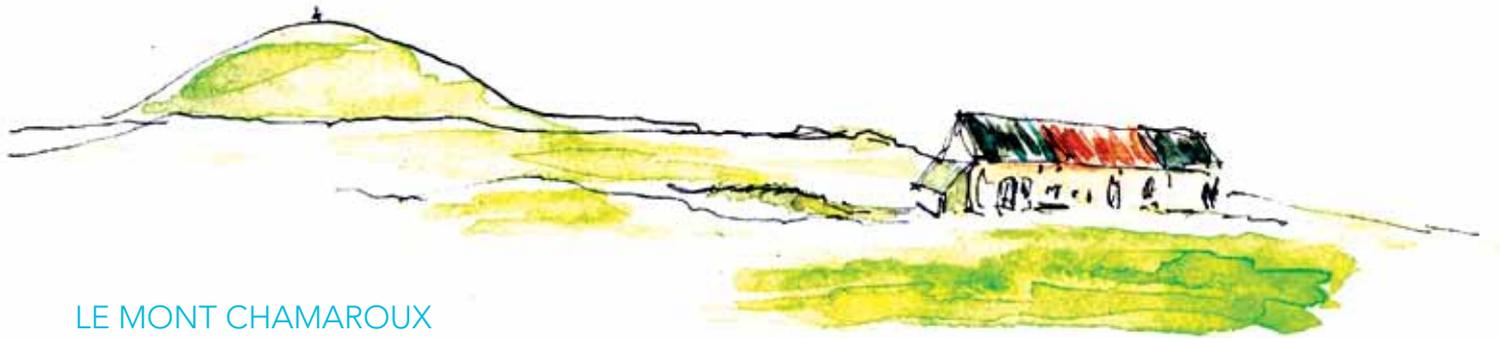
© F. Pigot / PAP

Ville-Campagne, les écoles échangent

Sur le principe des classes Parc, initiées dans les Alpes, les échanges Ville-campagne se sont mis en place dans le Puy-de-Dôme entre 2005 et 2008. Ce projet, piloté par le Parc, a été mis en sommeil pour renaître en 2012, grâce au soutien financier de Clermont communauté. Douze classes, soit six binômes, s'y sont inscrites. « Pour les élèves, c'est l'occasion de découvrir un peu plus leur territoire pour ensuite le faire découvrir à d'autres », explique Fabienne Graffion, institutrice à Fohet, un hameau d'Aydat (63), qui s'est jumelé avec une classe de Cournon.

Dans ce cadre, ses élèves de CE1 ont reçu la visite d'une intervenante du Centre permanent d'initiative pour l'environnement Clermont-Dômes qui a mis l'accent sur les spécificités de leur territoire (rivières, paysages et leur village). Pour le Parc, il s'agit de sensibiliser les élèves aux enjeux du développement durable, à la campagne comme à la ville, tout en soulignant la fragilité de la chaîne des puits. L'objectif de cette opération est également d'initier une solidarité ville-campagne. Ainsi, en se rencontrant, les enfants remettent en question certaines idées reçues sur la vie des uns et des autres.

➤ Le travail des élèves de CE1 en images sur <http://bit.ly/1aDXUIF>



LE MONT CHAMAROUX

Or vert et paix éternelle

Mercredi 8 mai 2013. Certains commémorent. C'est trop tôt pour les narcisses. Douze jours en arrière, le mont Chamaroux subissait les assauts d'un nouvel épisode neigeux. La nature a pris du retard. Deux semaines, au moins. Les marmottes se réveillent. Les jonquilles commencent à poindre. Aux confins du Cantal, à droite de la D 36, un troupeau de poneys, d'ânes et de mules accueillent les visiteurs. Quelques mètres plus haut, une borne kilométrique marque la limite. La D 36 se transforme en D 724. Nous sommes dans le Puy-de-Dôme. Du haut de ses 1 476 mètres, le Chamaroux se dresse sur notre gauche. Dans les jours qui viennent, les verts ne vont pas tarder à s'intensifier. Dans quelques semaines, les bovins auront investi leurs quartiers d'été. Ici, la paix semble éternelle...

➤ Plus d'images sur www.parcdesvolcans.fr/52e

Les rapaces surveillent les lieux... Ici le milan royal, mais le circaète Jean le Blanc fréquente aussi le site.



Elle en impose, la ferme du Chamaroux et, avouons-le, il est bien tentant ce chemin qui serpente jusqu'à elle mais, comme l'indique le panneau, il est privé.



Cette borne marque la limite entre les deux départements. Au col de Chamaroux, quelques centaines de mètres plus haut - côté Puy-de-Dôme - la route culmine à 1291 mètres d'altitude.



Avant de retrouver sa vraie couleur, l'océan vert vire au jaune des jonquilles puis au blanc des narcisses.



L'hiver a été dur pour les clôtures qu'il faut remettre en état avant l'arrivée des troupeaux.